AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
DÉROGATIONS MINEURES – AVRIL 2025

1. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

2. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **8 avril 2025** à 19 h 30, à la salle communautaire Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, les membres du conseil devront statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

RUE DU DOMAINE
Dossier : DM-2025-00009
Lot : 6 632 657 du cadastre du Québec
Objet : Permettre un empiètement du bâtiment principal projeté de 1,70 mètre dans la marge de recul arrière alors que le règlement de zonage 601 prescrit une marge une marge de recul arrière de 9,00 mètres dans la zone H- 17.

801, RUE SAINT-ANTON
Dossier : DM-2025-00011
Lot : 2 991 621 du cadastre du Québec
Objet : Permettre une entrée menant au sous-sol en façade principale d'une habitation unifamiliale H1 alors que le règlement de zonage 601 prescrit que les entrées menant au sous-sol d'un bâtiment résidentiel sont prohibées en façade principale du bâtiment pour les usages H1 et H2.

1306, RUE DU CERF
Dossier : DM-2025-00012
Lot : 2 989 311 du cadastre du Québec
Objet : Permettre une hauteur de 6,66 mètres pour un garage privé détaché projeté alors que le règlement de zonage 601 prescrit que la hauteur maximale autorisée pour un garage privé détaché d'une superficie de plus de 37 mètres carrés et plus est fixée à 6 mètres.

1306, RUE DU CERF
Dossier : DM-2025-00013
Lot : 2 989 311 du cadastre du Québec
Objet : Permettre l'implantation d'un garage privé détaché projeté en cour avant alors que le règlement de zonage n°601 interdit l'implantation d'un garage privé détaché en cour avant.

2263-2265, RUE DE L'ÉGLISE
Dossier : DM-2025-00014
Lot : 2 990 938 du cadastre du Québec
Objet : Permettre une nouvelle construction avec un espace de stationnement de plus de 12 cases munies d'une (1) entrée ou sortie alors que le règlement de zonage prescrit que cet espace de stationnement doit être muni de deux (2) entrées ou sorties donnant sur la rue.

2263-2265, RUE DE L'ÉGLISE
Dossier : DM-2025-00015
Lot : 2 990 938 du cadastre du Québec
Objet : Permettre un espace de conteneur à déchet et à matière recyclable pour une habitation multifamiliales (H4) en cours avant alors que le règlement de zonage prohibe un espace de conteneur à déchet et à matière recyclable pour une habitation multifamiliales (H4) en cours avant.

3. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 19 mars 2025

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint